



Private Pilot Licence (PPL)

Conditions de délivrance :

- Visite médicale de classe 1 ou 2 valide
- Etre âgé(e) de 17 ans révolus
- Avoir reçu la formation requise conformément au programme défini.
- Formation au vol :
 - Au moins 25h00 en double commande sur avion ou TMG (moto-planeur)
 - Au moins 10h00 de solo supervisé dont au moins 5h00 en navigation solo, dont au moins un vol solo en campagne d'au moins 270 km (150NM) au cours duquel 2 atterrissages complets doivent être effectués sur 2 aérodromes différents de celui de départ.
- Avoir satisfait à un examen théorique
- Avoir satisfait à un examen pratique

Privilèges de la licence :

- Exercer les fonctions de commandant de bord à bord d'un avion de tourisme, pouvant voyager dans toute la zone euro et emportant jusqu'à 9 passagers à titre gratuit.
- Des qualifications additionnels peuvent être obtenues auprès d'un instructeur habilité (utilisation d'autres types d'avion / vol de nuit / voltige / vol en montagne)

Exemple de financement	-21 ANS	+21 ANS
Cotisation Annuelle club	90€	145€ (+25 ans)
Licence Assurance FFA	74€	74€
Documentation (Manuel du pilote + carnet de vol)	89€	89€
35 Heures PS28 en DC	133.75€ X 35 = 4681€	133,75€ X 35 = 4681€
15 Heures PS28 en solo	118.75€ X 15 = 1781€	118.75€ X 15 = 1781€
Aide fédérale	1005€	—
TOTAL	5710€	6770€